



Reproduction artistique d'une photo - droit d'auteur ?

Par Laurent_D

Bonjour, j'ai un client qui me demande une couverture pour son livre, en s'inspirant de la pochette de l'album "Lxxxxx" de the Cl.

Je lui ai fait cette proposition de couverture :

Il s'agit d'une peinture numérique qui est une réinterprétation. Pouvez-vous confirmer que ceci ne risque rien au niveau des droits d'auteur ou propriété intellectuelle vis à vis de la photo d'origine ?

Cordialement Laurent.

conditions générales du forum: pas de nom de marque

Par AGeorges

Bonjour Laurent,

C'est assez difficile de juger sans élément.

Disons que si l'inspiration est claire, il y a un risque. En fait, cela dépend de la structure qui possède les droits sur la photo d'origine. Certaines sont très affûtées et d'autres ne contrôlent pas grand chose.